

b) C'est dans un cercle de l'A. C. J. C. que fut lancée l'idée d'établir les *retraites fermées* au Canada et le premier groupe de retraitants se recruta parmi les membres. Chaque année, plusieurs retraites sont organisées par les jeunes gens dans diverses villes.

c) Ce sont des membres de l'A. C. J. C. qui ont établi à Québec et à Ottawa l'*adoration nocturne du saint Sacrement* et qui fournissent le plus grand nombre d'adorateurs.

d) Dans les différentes paroisses, les membres de l'A. C. J. C. réclament l'honneur de monter la garde devant le saint Sacrement pendant la nuit des Quarante-Heures et celle du Jeudi-Saint, et de prendre part à la procession de la Fête-Dieu.

e) Les membres de l'A. C. J. C. établissent des sections spéciales ou se joignent aux conférences locales de la Société Saint-Vincent de Paul. A Montréal, ils ont accepté des postes onéreux au bureau général de cette société.

En général, ils n'hésitent pas à se montrer catholiques sincères et zélés, et l'on s'adresse à eux de préférence pour le soutien des œuvres charitables dans la paroisse.

II. — ÉTUDE

Les membres de l'A. C. J. C. apprennent, dans leurs cercles d'étude, à ne point se prononcer au hasard, mais à se renseigner avant de se former une opinion. S'il fallait dresser une liste de tous les sujets traités, chaque année, dans les divers groupes, cette liste serait fort longue. En 1910, alors que l'A. C. J. C. ne comptait que 35 groupes (elle en a 105 aujourd'hui), le secrétaire fit un relevé des sujets traités, en les classant sous trois rubriques, et le total s'élevait à plus de 600 sujets. Aujourd'hui que le nombre des groupes a triplé et que l'étude est mieux systématisée, le total serait naturellement beaucoup plus considérable.

L'A. C. J. C. a tenu sept congrès généraux, dans les villes suivantes: Montréal (1904); Québec (1908); Ottawa (1910); Sherbrooke (1912); Trois-Rivières (1913); Montréal (1914); et Saint-Hyacinthe (1916).

III. — L'ACTION

La formation du jeune homme par la piété et l'étude est en vue de l'action, laquelle est conditionnée par les circonstances. Il serait fastidieux de chercher à énumérer ce que les cercles ont accompli dans leur milieu respectif. Il suffira de mentionner quelques résultats qui ont retenu l'attention publique.

a) Dès 1905, lors de la création des nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, l'A. C. J. C. encore à ses débuts fait